

Communiqué de presse

19-20h de la TSR : l'amnésie économique

La faiblesse de l'information économique à la TSR prive les téléspectateurs romands de tout un pan de leur réalité. Ce constat découle d'une observation, effectuée sur plusieurs semaines, des émissions d'information entre 19h00 et 20h00. Cet exercice d'observation critique se poursuivra occasionnellement au cours des prochains mois.

La Télévision Suisse Romande est un média de service public financé par ses utilisateurs au moyen de la redevance la plus élevée d'Europe. Dans sa mission d'informer au quotidien, la TSR est supposée traiter tous les domaines qui touchent les Romands. On pourrait légitimement s'attendre à voir figurer l'économie parmi ces sujets. En effet, les questions relatives au pouvoir d'achat, à la fiscalité, à l'épargne, à la prévoyance, à la vie des entreprises, petites, moyennes ou grandes concernent quotidiennement l'ensemble de la population.

Mécontentement palpable

Comme les organisations économiques et les entreprises petites ou grandes de Suisse romande nous disaient leur mécontentement quant au traitement de la vie économique par les actualités de la TSR, nous avons voulu vérifier si la réalité correspondait à ce que chacun ressentait. Nous avons donc procédé à une observation systématique des émissions d'actualité de grande audience, soit le 19h00 « journal des régions » et le 19h30. En parallèle, nous avons observé, à titre de comparaison, le traitement de l'actualité économique dans trois journaux romands : le Temps, généraliste d'ambition romande, le Matin, généraliste grand public, et la Liberté, journal régional.

Nous avons volontairement omis de prendre en compte les émissions spéciales d'information ou de débat, même si elles sont de grande audience. En effet la TSR consacre de longues heures d'émissions au sport, à la politique, aux phénomènes sociaux sans pour autant se priver d'aborder ces thèmes entre 19 et 20 heures. Il n'y a donc aucune raison de traiter différemment l'économie et de considérer que des émissions spéciales suffisent à couvrir un sujet qui a une telle influence sur la vie quotidienne des citoyens.

Méconnaissance des mécanismes économiques

Après deux mois d'observation, nous avons constaté un réel détachement de la TSR à l'égard de l'économie.

Sur le plan quantitatif, l'écart entre la presse et la TSR est frappant. Tandis que la presse écrite a traité plus de 390 sujets au cours de ces 9 dernières semaines, la TSR en a abordé 115, soit moins de 30%. Ajoutons que 7 cas particuliers traités à plusieurs reprises correspondent à eux seuls au quart des informations économiques retenues par la télévision, laissant somme toute peu de place à d'autres événements.

Et l'aspect qualitatif du traitement de l'information paraît aussi insuffisant. La TSR semble avoir fait le choix d'un éclairage qui relève davantage du politico-social que de l'économique. A l'inverse de la presse écrite, il y a peu de mise en perspective. Les raisons de tel ou tel événement ne sont pas analysées et l'angle choisi reste généralement superficiel. On doit malheureusement globalement faire le constat d'une méconnaissance des mécanismes économiques dans le traitement du sujet.

Publication occasionnelle

Nous avons décidé de publier aujourd'hui un résumé des constats faits sur les dix dernières semaines et une newsletter électronique portant plus précisément sur la dernière semaine, du mardi au mardi. Cette newsletter est adressée aux destinataires des publications électroniques d'economiesuisse. Nous publierons occasionnellement de nouvelles newsletters au courant de 2006. Nous comptons ainsi faire part ouvertement et clairement de nos observations.

Nous ne voulons ni ouvrir une polémique stérile ni donner des leçons. Nous souhaitons simplement mettre le doigt sur ce que nous considérons comme une faiblesse dans le traitement de l'information par la TSR. De notre côté nous sommes bien conscients qu'une plus grande disponibilité des chefs d'entreprises à l'égard des journalistes de la TSR est indispensable. A suivre donc...

Genève, le 14 décembre 2005

Pour toutes questions :

Chantal Balet Emery, 022 786 66 81

Dossier complet avec newsletter et synthèses :

<http://www.economiesuisse.ch/f/webexplorer.cfm?id=427&tlid=1>